

## SPÉCIAL RAMADAN

Nulle contrainte dans la religion !  
(Coran)

*Quand l'Islam est expliqué à une personne, celle-ci devrait y croire de sa propre volonté et c'est à elle de décider de l'adopter ou non sans être soumise à aucune sorte de contrainte !*



Par Harun Yahia (Turquie)

**L**es gens sont libres de choisir la vérité ou l'erreur. S'ils font le mauvais choix, ils devront faire face aux conséquences dans l'au-delà.

L'Islam exprime une liberté totale de volonté des gens concernant leur foi dans une langue claire. Cette approche qui prévaut dès la période de la révélation de l'Islam jusqu'à nos jours est le fondement de la morale islamique.

**Les versets en ce qui concerne ce sujet sont très clairs :**

Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au rebelle tandis qu'il croit en Dieu saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Dieu est Audient et Omniscient. (Sourate al-Baqara, 256)

Selon la morale islamique, les gens sont libres de choisir les croyances qu'ils veulent, et personne ne peut obliger qui que ce soit concernant la croyance. Quand un Musulman rencontre une personne à qui il veut enseigner la foi, il a seulement la responsabilité de communiquer l'Islam et d'expliquer l'existence d'Allah, de déclarer que le Coran est le livre de Sa révélation, que le Prophète Mohammed (pbsl) est Son messager, d'expliquer l'existence de l'au-delà et du Jour du Jugement Dernier et enfin d'expliquer les beautés de la morale islamique. Toutefois, cette responsabilité est seulement limitée à la communication de la religion. Dans un verset (Sourate an-Nahl), Dieu nous informe que notre Prophète (pbsl) est aussi en fait un messager : "Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur Qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sentier et c'est Lui Qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés."

(Sourate an-Nahl, 125)

Dieu dit dans un autre verset : "... La vérité émane de votre Seigneur. Quiconque le veut, qu'il croit, et quiconque le veut qu'il mécroie... " (Sourate al-Kahf, 29) Notre Seigneur s'adresse ainsi à notre Prophète (pbsl) : "Vas-tu te consumer de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants ?" (Sourate ash-Shu'ara', 3). Dans la sourate Qaf, Dieu fait cette déclaration à notre Prophète (pbsl) :

Nous savons fort bien ce que disent les infidèles, mais tu n'as pas mission d'exercer sur eux une quelconque contrainte. Contente-toi d'avertir, par ce Coran, ceux qui redoutent la menace de mes rigueurs !

(Sourate Qaf, 45)

Quand l'Islam, qui a été envoyé par Dieu en tant que salut, est expliqué à une personne, elle y croit, de sa propre volonté et décide sans être soumise à aucune sorte de contrainte. Les gens sont libres de choisir la vérité ou l'erreur. S'ils font le mauvais choix, ils devront faire face aux conséquences dans l'au-delà.

A ce sujet, un verset du Coran renferme l'ordre et le rappel les plus clairs :

**Et si ton Seigneur l'avait voulu, tous les hommes peuplant la Terre auraient, sans exception, embrassé Sa foi ! Est-ce à toi de contraindre les hommes à devenir croyants. (Sourate Yunus, 99)**

Par exemple, face à la prédication d'un croyant, une personne peut immédiatement croire, tandis qu'une autre peut se moquer de lui et l'attaquer. Une personne peut avoir recours à sa conscience et décider de vivre de la façon qui plaît à Dieu, tandis que l'autre peut rejoindre les négateurs et répondre à de belles paroles par d'autres laides et désagréables. Mais ce refus ne pourra jamais inspirer le désespoir ou la douleur en la personne déli-

vrant l'appel. Dans la sourate Yusuf Dieu dit :

Mais la plupart des hommes ne croiront pas, quels que soient les efforts que tu déploieras. Pourtant tu ne leur réclames pour cela aucun salaire, car ce n'est là qu'un rappel adressé à tout l'Univers. (Sourate Yusuf, 103-104)

Quelle que soit la réaction à laquelle il fait face, celui qui respecte le Coran ne cesse d'afficher le type de la morale qui plaît à Dieu, se refuse à toute concession le concernant, et place sa confiance en Dieu. Dieu nous a dit que Sa religion doit être expliquée "de la meilleure façon" comme Il l'a révélé dans le Coran : "Ne discutez avec les gens des Ecritures que de la manière la plus courtoise, à moins qu'il ne s'agisse de ceux d'entre eux qui sont injustes. Dites-leur : 'Nous croyons en ce qui nous a été révélé et en ce qui vous a été révélé. Notre Dieu et le Vôtre ne font qu'un Dieu Unique et nous Lui sommes totalement soumis.'" (Sourate al-Ankabut, 46)

Nous ne devons pas oublier que tous les événements, grands ou petits, ont lieu dans le cadre de la destinée créée par Dieu. Et c'est Dieu Qui donne le salut à celui qui est invité à Le croire. Pour cette raison, les croyants ne sont jamais troublés par le comportement des négateurs. Il en existe de nombreux exemples dans le Coran. Dans le verset : "Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils se détournent de toi et refusent de croire à ce message !" (Sourate al-Kahf, 6), Dieu dit à notre Prophète (pbsl) de ne pas être troublé, si les gens qu'il invite à croire au Coran ne l'acceptent pas. Dans un autre verset, Dieu nous dit : "Tu ne peux remettre dans le droit chemin un être que tu aimes. Mais seul Dieu dirige qui Il veut, car Il est le mieux à même de connaître ceux qui sont les biens-guidés." (Sourate al-Qasas, 56) Par conséquent, notre invitation, les belles paroles et tous les détails que l'on peut exposer, n'auront un effet si et seulement si Dieu le veut.

**La seule et unique responsabilité d'un croyant est d'inviter les gens à l'Islam.**

Il ne porte aucune responsabilité pour les négateurs qui persistent dans leur refus et gagnent donc un châtement dans l'au-delà. Notre Seigneur révèle cela au Prophète Mohammed (pbsl) dans le verset suivant : "Prophète ! Nous t'avons envoyé, porteur d'un message de vérité, en annonciateur de bonnes nouvelles et en avertisseur. Tu n'auras cependant aucun compte à rendre pour ceux qui sont voués à l'enfer." (Sourate al-Baqara, 119)

Dieu a doté l'humanité à la fois de raison et de conscience. Ses messagers et les livres divins ont révélé le droit chemin, et les gens sont responsables de leurs pro-

pres choix. La morale islamique ne peut être vécue que par une décision sincère de l'appliquer et ce par la renonciation de soi-même pour Dieu et en étant à l'écoute de sa conscience, qui nous commande toujours de faire ce qui est juste. Il s'agit d'une violation totale de la morale islamique de forcer quiconque à y croire, car ce qui importe, c'est que l'individu lui-même se soumette à Dieu avec tout son cœur et en y croyant sincèrement. Si un système forçait les gens à une religion et à un culte, les gens auraient l'apparence religieuse à cause de la peur du système.

D'un point de vue religieux seule la véritable foi vécue pour Dieu et fondée sur le libre arbitre et un choix conscient est acceptable. Dieu dit ce qui suit à notre Prophète (pbsl) dans la sourate al-Ghashiyya :

Rappelle-leur tout cela ! Car ton rôle se limite à le leur rappeler et tu n'as sur eux aucune autorité. Quant à celui qui se détourne de la voie du Seigneur et qui persiste dans l'erreur, Dieu lui infligera le châtement suprême. C'est vers Nous, en vérité, que les impies feront retour et c'est à Nous ensuite de régler leur compte. (Sourate al-Ghashiyya, 21-26)

Il est également nécessaire d'insister sur le fait que l'Islam laisse les gens libres de faire leur propre choix en ce qui concerne la religion mais que l'Islam exige d'eux le respect des autres religions. Et ce, même s'ils ont la foi en une croyance de superstition, car comme le décrit le Coran, ils doivent vivre en paix et en toute sécurité dans les pays musulmans et être libres d'accomplir leurs propres obligations religieuses. Dans les versets suivants, Dieu ordonne à notre Prophète (pbsl) de dire ceci à ceux qui le rejettent :

"... Je n'adore pas ce que vous adorez. Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore. Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez. Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore. A vous votre religion, et à moi ma religion". (Sourate al-Kafiroune, 2-6)

Selon la moralité islamique, chacun est libre d'exercer ses obligations religieuses en accord avec sa propre croyance. Personne ne peut empêcher quiconque d'accomplir ses devoirs religieux particuliers, il ne peut les obliger à prêcher de la manière dont il le désire, ceci viole la moralité islamique, et c'est inacceptable pour Dieu. Dans l'histoire islamique un modèle de société émerge dans lequel chacun est libre de servir Dieu et d'accomplir ses engagements selon ses propres croyances choisies. Dans le Coran, Dieu décrit les monastères, les églises, les synagogues, et les lieux de culte des gens du

À suivre : Page 17

# SPÉCIAL RAMADAN

## Nulle contrainte dans la religion ! (Suite et fin)

Livre, comme étant tous sous Sa protection :

... Si Dieu ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Dieu soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa religion). Dieu est assurément Fort et Puissant. (Sourate al-Hajj, 40)

La vie de notre Prophète (pbsl) est pleine de ces exemples. Quand les Chrétiens venaient le voir, il quittait sa propre mosquée pour qu'ils l'utilisent et y prient. Cette tolérance a été maintenue durant la période des quatre califes qui ont succédé au Prophète (pbsl). Après la prise de Damas, une église qui a été transformée en mosquée a été divisée en deux afin que les Chrétiens puissent prêcher dans une moitié et les Musulmans dans l'autre. (Vous pouvez obtenir des informations détaillées sur le sujet dans le site [www.harunyahya.fr](http://www.harunyahya.fr), qui est basé sur les travaux de Harun Yahya).

Notre Prophète (pbsl) était plein d'amour et de tolérance

En Arabie à l'époque de notre Prophète (pbsl) il y avait des communautés avec de nombreux modes de pensée, confessions et cultures différents. Les Juifs, les Chrétiens, les Sabéens, les Nestoriens et les païens ont tous vécu côte à côte. Il y avait aussi de nombreuses tribus qui

étaient hostiles les uns contre les autres, alors qu'elles partageaient la même foi. (Voir le livre le Prophète Mohammed (pbsl) de Harun Yahya)

**Mais notre Prophète (pbsl) a appelé chacun à la religion avec la même tendresse, patience, tolérance et amour, quelle que soient leur religion ou leur tribu. Cette excellente attitude du Prophète Mohammed) est ainsi décrite dans le Coran :**

"C'est par un effet de la grâce d'Allah que tu es si conciliant envers les hommes, car si tu te montrais brutal ou inhumain avec eux, ils se seraient tous détachés de toi. Sois donc bienveillant à leur égard ! Implore le pardon d'Allah en leur faveur !" (Sourate Al'Imran, 159)

Un Musulman ne dispose d'une responsabilité que pour décrire la religion d'Allah. L'autre personne atteindra la foi et le salut par la volonté d'Allah. Personne ne peut contraindre qui que ce soit de croire ou de pratiquer un culte. Notre Prophète (pbsl) était pointilleux sur ce commandement d'Allah, et disait souvent que les gens ne pouvaient vivre selon la religion que s'ils le faisaient de leur propre volonté. Dans un hadith, notre Prophète (pbsl) dit :

"J'ai été envoyé comme étant tolérant, chercheur d'Allah (caractéristique de ceux qui sont de la foi du Prophète Ibrahim (psl)), et celui qui s'oppose à ma Sounna n'est pas des nôtres." (El-Cami's Sagir, 1.

427)

Ailleurs, il raconte aux croyants "J'ai été envoyé pour faire preuve de compassion et en tant que pacifique..." (El-Cami's Sagir, 1. 427) Cette vertu morale supérieure du Prophète (pbsl) est exprimée comme suit : "Quelqu'un qui répond avec douceur (qui contrôle sa passion terrestre) quand il se met en colère, mérite l'amour d'Allah !" (Esbahani : Hazrat Aïcha)

Il existe de nombreux hadiths concernant les qualités de compassion, d'amour et de tolérance de notre Prophète (pbsl). Par exemple, le Prophète Mohammed dit : "Allah n'aura aucune compassion pour celui qui ne possède aucune compassion pour les autres." (Bukhari et Muslim) D'autres passages suivent : "Soyez miséricordieux, afin que l'on vous fasse miséricorde. Pardonnez, afin que vous soyez pardonnés. Honte à ceux qui parlent trop. Honte à ceux qui connaissent leurs péchés, mais qui persistent à les faire." (Ramuz El Hadis, vol. 1)

**"Allah est aimant et miséricordieux, Il aime la douceur, et ce qu'Il accorde en récompense de la douceur, Il ne l'accorde avec rien d'autre." (Traduction et commentaire de Kutubi Sitte, vol. 7)**

L'Imam Ghazali, le grand savant musulman, résume les informations qu'il a recueillies dans les hadiths concernant notre Prophète (pbsl) sur son attitude envers ceux qui l'entouraient : "Il était loin de

connaître la colère et montrait rapidement de la compassion pour les choses. Il était le plus aimant des hommes envers les autres. Il était le plus prometteur des hommes et faisait le plus de bien aux autres, et il était le plus utile et bénéfique aux autres" (Hucetül Islam Imam Ghazali, İhya'u Ulum'id-din, vol. 2)

L'amour envers autrui, la considération et l'affection de notre Prophète (pbsl) qui lient ceux qui l'entourent à la religion et réchauffent leurs cœurs à la foi sont des vertus morales supérieures que tous les Musulmans devraient appliquer. Ces vertus morales de notre Prophète (pbsl), un modèle pour toute l'humanité, se révèlent dans la sourate at-Tawbah : "... Il compatit à ce que vous endurez et il est plein de sollicitude pour vous, car il est toute bonté et toute compassion pour les croyants !" (Sourate at-Tawba, 128)

L'amour, l'affection, la tolérance et la compassion sont des vertus partagées entre les messagers envoyés par Allah comme guides au salut. Allah révèle dans le Coran qu'il a accordé "sensibilité à l'amour" à d'autres prophètes, et cite le Prophète Yahya (psl), à qui Il accorda la sagesse de Sa part, comme un modèle sur ce sujet. Il décrit ce saint personnage comme possédant "... la tendresse et la pureté, par un effet de Notre grâce. Il craignait Allah." (Sourate Maryam, 13)

## LE CENTRE ISLAMIQUE DE ROUSSILLON EN APPELLE À VOTRE GÉNÉROSITÉ

**L**a communauté musulmane de Roussillon (saint-Constant) vient d'acquiescer un centre culturel islamique sis à l'adresse suivante:

**253F rue Ste-Catherine, St-Constant**

Ce projet dont l'objectif principal est de permettre à la communauté musulmane de prier collectivement vise aussi à permettre à cette communauté de participer activement à la vie sociale, économique et politique de la région de Roussillon.

À l'occasion du mois de Ramadan, le centre accueillera un Imam du Maroc qui animera plusieurs activités religieuses durant ce mois sacré.

Votre contribution est sollicitée afin d'assurer le fonctionnement de ce centre, permettre d'en finir la rénovation et lui permettre de diversifier ses activités et de répondre aux besoins en enseignement religieux ou linguistique, surtout des plus jeunes..

Pour vos dons prière de appeler au 514-497-6639 ou de nous contacter par courriel à l'adresse suivante: [ccir.info@gmail.com](mailto:ccir.info@gmail.com)

Sans oublier que le mois de Ramadan la mosquée recevra son propre Imam pour les prières des (Tarawih) durant tout le mois de Ramadan.

